

SOMMAIRE

- L'actu de Place au Vélo 2
- Mai à vélo 3
- Parlons vélo 2021 4
- Les événements 5
- Aménagements 6
- Coronapistes 8



UNE ANNÉE ENTRE CRAINTE ET ESPOIR !

Entre faire et défaire, prévoir et annuler, compter et recompter, ce début d'année nous laisse parfois un gout d'amertume mais surtout l'envie de passer à autre chose....Comme tout le monde direz-vous, certes mais se projeter, prévoir, programmer devient un vrai jeu d'équilibriste dans lequel il nous faut protéger nos salariés et garder le lien avec nos adhérents....

Il nous faut reconnaître que depuis le début de la crise sanitaire Nantes Métropole a été vigilante sur nos conditions financières afin de maintenir les emplois et nous permettre d'être prêts à redémarrer dès que possible.

Oui, car les projets sont là avec de beaux programmes portés par la FUB qui arrivent et permettront de valoriser les savoir-faire des associations telles que la nôtre !

Oui, le vélo est partout et fera son entrée en force sur les lieux de travail avec le programme **OEPV Objectif Employeur Pro Vélo** <https://employeurprovelo.fr/>, qui devrait démarrer fin mai et permettre via le financement par des CEE Certificats d'Economie d'Energie à tous les employeurs qui le souhaitent de devenir employeurs pro vélo. Aide au stationnement, cours de vélo en entreprise, remise en selle en vélo-école, conseils, tous ces services seront accessibles et permettront d'accéder à un audit totalement pris en charge qui décernera un label bronze, argent ou or selon le niveau atteint dans la stratégie cyclable.

Génération Vélo va suivre, programme de 21 millions financé lui aussi par des CEE, annoncé par la Ministre Barbara Pompili permettant à nos éducateurs et éducatrices de prévoir la formation d'une part de nouveaux formateurs et surtout de nombreux enfants sur le temps scolaire ou périscolaire et donc de généraliser le fameux **SRAV** Savoir rouler à Vélo. L'objectif est de former tous

les élèves d'écoles primaires à la pratique du vélo afin de les rendre autonome pour se rendre au collège à vélo. Au-delà de la maîtrise de la bicyclette, cela suppose de pouvoir permettre aux enfants de se déplacer en toute sécurité sur leur trajet que ce soit vers l'école, le collège ou la salle de sport. Et nous en sommes encore loin...

Ceci nous amène à notre mission essentielle de militant pro vélo et de faire valoir au quotidien notre expertise d'usage. Voici un an nous proposons 14 mesures d'urbanisme tactique qui ont en grande partie été testées puis validées par la Métropole. A ce stade nous pouvons dire que la crise a permis de tenter des aménagements sans finalement de réaction négative massive de la part des automobilistes. Le bilan aurait pu être très positif si le compromis honteux du Pont Saint Mihiel n'était pas venu gâcher notre plaisir. Une fois de plus ce partage malheureux illustre le compromis que la métropole lâche toujours à la voiture comme si elle n'assumait pas totalement le choix du vélo ou de la marche. A cela s'ajoute la ville à 30 km/h, excellente initiative....le jour où on la fera respecter, ce qui ne semble pas être pour tout de suite....et aussi le stationnement en épis qui devra attendre (trop) patiemment la réfection des chaussées concernées...

Décidemment le militantisme pro vélo a encore de beaux jours devant lui, ne lâchons rien !

Après le plaisir de s'être retrouvés pour la bourse aux vélos, ne nous quittons plus à partir du **19 septembre pour Faites du Vélo et ensuite notre assemblée générale reportée au 30 septembre !**

Annie-Claude,
présidente

37^{ÈME} ÉDITION DE LA BOURSE AUX VÉLOS : UN FORMAT QUI S'ESOUFFLE



Alors que l'été 2021 pointe le bout de son nez, que le troisième confinement s'essouffle pour laisser place à une liberté retrouvée, la place Viarme se transforme en grand marché du vélo ce samedi 29 mai. Nous célébrons, après deux reports successifs, la tenue de la 37^{ème} édition de la Bourse aux Vélos.

Elle s'inscrit dans un temps particulier. « Mai à Vélo » bat son plein et à cette occasion, la Bourse aux Vélos est une vitrine intéressante pour l'univers du cycle. Elle contribue à faire la promotion des usages et pratiques du vélo et incite à se remettre en selle après une période de confinement. C'est également une action éco-citoyenne. Le matériel se renouvelle pour une seconde vie, aux mains de nouveaux propriétaires. La Bourse aux Vélos symbolise la reprise des activités de Place au Vélo avec son public mais surtout avec ses bénévoles. Discussions, échanges et rencontres entre passionné-e-s sont

au programme. Nous retrouvons également notre traditionnel marquage ainsi que de la vérification technique. Elle est animée pour cette édition par l'Atelier du Pignon. Malgré notre offre, notre enthousiasme et un soleil au rendez-vous, les chiffres sont plus bas que les années précédentes. On recense 47 marquages, 93 vélos déposés pour 59 vendus.

Nous l'imputons à une convergence de divers facteurs. Une communication tardive, moins de flyers imprimés distribués et un certain contexte : celui de la fin d'un confinement et la reprise récente des activités et actions de Place au Vélo. Face à la montée des achats de vélo par internet notamment, cette Bourse aux Vélos a été aussi l'occasion de réfléchir au format. Un format annuel, exceptionnel qui réunit le temps d'une journée l'ensemble de l'écosystème vélo nantais : ça titille votre curiosité ? Voyons ce que nous réserve 2022...



NOUS SUIVRE.....

SEPTEMBRE 2020

- Inauguration du parking vélo de la CAF +



- Un dimanche à Doulon Gohard dans le cadre de la journée porte ouverte du futur programme d'aménagement du quartier
- Préparation de la convention triennale avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique
- Début de notre émission « Parlons vélo » sur Jet FM

NOVEMBRE

- Préparation de la création du Collectif des associations vélo des Pays de la Loire
- Reconstitution du partenariat avec Groupama Loire-Bretagne
- Préparation de Mai à Vélo
- Echange partenarial avec le CC37, une association de Tours du réseau FUB

DÉCEMBRE

- Création de la Clavette, coordination des ateliers d'auto-réparation

JANVIER

- Rencontre avec la région pour soutien au projet du Collectif des associations pro vélo des Pays de la Loire

- Lancement officiel du collectif

FÉVRIER

- Projet de partenariat avec Décathlon



- Audit test du label Employeur pro vélo chez les employeurs nantais volontaires (Saurier-Duval, Harmonie Mutuelle, Région Pays de la Loire)

MARS

- Participation à l'AG de Place au Vélo Estuaire
- Signature d'une convention de partenariat avec Habitat 44
- Suivi financier avec Nantes Métropole et convention 2021
- Rapport d'étude sur les aménagements temporaires

AVRIL

- Finalisation de Mai à vélo
- Premier tournage vidéo pour Nantes & vous TV, implication dans l'émission Place au Vélo TV
- Préparation en vue du programme OEPV objectif Employeur Pro Vélo

MAI

- Lancement de Mai à Vélo à Nantes et en région avec le collectif Pays de la Loire
- Début des actions en partenariat avec Groupama
- La Bourse aux Vélos le 29 mai 2021

JUIN

- Application du partenariat Décathlon dans le cadre de la journée Eco-mobilité
- Réouverture du Brico-Vélo

MAI À VÉLO

LE 29 MAI 2020 ÉTAIT PUBLIÉ LA TRIBUNE « MAI À VÉLO » :

Et si nous faisons de ce mois de mai 2020 le point de départ d'un nouvel âge du vélo dans notre pays ?

À n'en pas douter, la bicyclette, ce moyen de transport si doux – pour la planète, le porte-monnaie et la santé ! – a été la petite reine du déconfinement. En quelques semaines à peine, sous l'impulsion des élus locaux et des associations, le pays se couvre de 1 000 kilomètres de pistes cyclables temporaires, sur des axes dont les cyclistes n'osaient rêver jusque-là. À l'appel du gouvernement, des dizaines de milliers de Français ont sorti leurs vélos usés des caves et garages pour bénéficier du coup de pouce réparation de 50 euros. Dès la semaine du 11 mai, la fréquentation cyclable a augmenté de 27 % en milieu urbain, 138 % dans le périurbain et 197 % dans les zones rurales par rapport à l'avant confinement. Enfin, pour répondre à la ruée des cyclistes chez leurs réparateurs, une Académie des métiers du vélo a été créée pour renforcer leurs effectifs et compléter le savoir-faire français de la bicyclette.

L'engouement est là. Ancrons-le. Amplifions-le. Le changement de perception du vélo, d'un objet de loisir à un moyen de transport ne date pas d'hier. Mais la situation inédite que nous vivons accélère tout. Cela saute aux yeux : un cycliste n'est plus seulement un sportif ou un promeneur, c'est aussi une personne qui se rend à son travail, à l'école, ou vers ses commerces.

Inscrire dans la durée la dynamique issue du déconfinement

C'est cet usage universel du vélo, que nous, signataires de ce texte, voulons promouvoir, célébrer, clamer haut et fort ! Élus locaux, ministres, associatifs, professionnels, fédérations et usagers, nous lançons « Mai à vélo », une Fête nationale pour installer définitivement cette culture nouvelle et faire de la France une véritable nation du vélo. Et nous invitons les structures qui veulent s'impliquer dans la promotion du vélo à nous rejoindre.

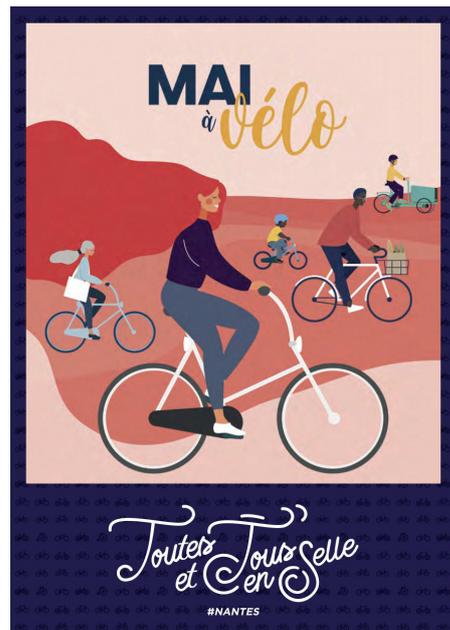
Un mois, en mai, chaque année, pour marquer d'une pierre blanche cette si belle dynamique issue du déconfinement et l'inscrire dans la durée. Pour laisser un héritage positif de ces temps d'épreuve. La première édition aura lieu l'année prochaine et une structure commune à tous les partenaires impliqués sera créée et financée pour organiser cet événement. Pour que le vélo connaisse la grande fête populaire qu'il mérite.

« Mai à vélo », sera pour chacune et chacun l'occasion de découvrir ou redécouvrir cette mobilité active et son territoire, au quotidien, en amplifiant notamment le programme « Savoir Rouler à Vélo » pour former nos enfants à une pratique autonome et sécurisée du vélo.

Ce mois dédié fédérera les fêtes qui existent déjà, réunira l'ensemble des acteurs et donnera l'élan national pour le reste de l'année. Ludique,

instructif, ouvert à toutes et tous, « Mai à vélo » montrera ce que le vélo peut faire. Le retour du printemps, les longs week-ends, seront autant d'occasions de célébrer la liberté qu'offre la bicyclette.

Tout terrain, pliant, urbain, électrique, en famille, entre amis, pour le sport, la balade, le tourisme ou les transports du quotidien. Mai sera le mois pour se remettre en selle. Un mois, plutôt qu'une journée, pour que le vélo soit à la fête.



LE COMITÉ DE PILOTAGE DU COLLECTIF MAI À VÉLO

Avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et du Ministère des Sports, le 16 septembre 2020, l'ensemble des membres de la coordination nationale s'est réuni afin d'officialiser la tenue de la première édition de Mai à vélo en 2021. Mai à vélo est administrativement porté par l'Association de promotion et d'identification des cycles et de la mobilité active (APIC).

MAI À VÉLO... ET EN JUIN AUSSI !

Et parce que personne ou presque n'échappe au contexte sanitaire, et pour garantir une programmation plus dense, le collectif a voté pour une prolongation de Mai à Vélo jusqu'en juin !

PLACE AU VÉLO ET MAI À VÉLO

Un appel à l'ensemble des acteurs vélo du territoire national a été lancé pour organiser des événements cyclables.

Place au Vélo s'est naturellement inscrit dans cette initiative et porte les actions des acteurs vélo de son territoire au travers d'une commu-

nication commune. Les événements envisagés au départ ont dû être revus, adaptés, réduits... mais nous n'avons pas reculé et malgré une programmation plus réduite que ce que nous imaginions, des actions, des clins d'œil, des événements ont bien eu lieu sur notre territoire. Événement phare de Place au Vélo, nous y avons inscrit notre Bourse aux Vélos. Nous avons organisé des balades patrimoniales, nous rapprochant à titre d'exemple de Décathlon à cette occasion. Dans une autre perspective, il a été important d'engager de nouveaux acteurs : dans le but de stimuler la culture vélo nous avons mobilisé des librairies indépendantes nantaises dans notre aventure Mai à Vélo.

CHALLENGE D'ACTIVITÉ MAI À VÉLO

Mai à Vélo ce n'est pas seulement des actions et événements organisés par les acteurs vélo sur leur territoire. C'est aussi l'occasion de se lancer un challenge ! Le « challenge d'activité Mai à Vélo » consiste à mettre en compétition plusieurs équipes (écoles, entreprises, institutions publiques...) en les incitant à utiliser un maxi-

mum le vélo pour leurs trajets quotidiens du 1er mai au 30 juin 2021.

Chaque entité inscrite est classée selon le nombre de kilomètres réalisés à vélo par sa communauté au cours des deux mois via l'application Geovelo.

Tout au long du défi, vous pourrez retrouver sur le site www.maiavelo.fr des classements nationaux et locaux pour chaque type d'entité et ainsi apprécier les performances de la structure / communauté que vous soutenez ! Pour la mi-juin, Place au Vélo cumule 3017 kilomètres. Un grand bravo à l'ensemble des participant-e-s ! Nous nous plaçons ainsi en deuxième position sur le podium de notre catégorie. Malgré tout, l'engouement autour de ce concours reste à nuancer. Le vélo et le numérique font-ils bon ménage ? Nous restons persuadés que notre communauté cycliste n'a pas pour autant délaissé le vélo en ce début d'été.

Cette édition, malgré un contexte atypique, a su continuer à fédérer un écosystème vélo nantais.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures, toujours à vélo !

Clémentine et Enzo

« PARLONS VÉLO 2021 » :

20 PROPOSITIONS POUR METTRE PLUS DE VÉLO DANS LES TERRITOIRES

LANCEMENT DE LA PLATE-FORME PARLONS VÉLO

Fin avril 2021, la FUB et Vélo & Territoires lançaient la plateforme « Parlons Vélo 2021 ». Le niveau d'engagement des départements et régions est essentiel pour atteindre 12 % de part modale vélo en 2030.

Pour mobiliser les candidat-e-s aux élections de Juin, la FUB et les associations de terrain ont élaborés des questionnaires d'une vingtaine de questions, puis les ont adressés aux candidat-e-s. Trois objectifs :

- susciter le débat sur les mesures favorable au vélo ;
- donner des idées aux candidat-e-s pour leur programme en matière de vélo ;
- recueillir les engagements de la future équipe.

LE RÔLE DU COLLECTIF VÉLO PAYS DE LA LOIRE

Le Collectif a été créé, notamment, pour porter haut et fort notre voix sur les sujets d'ampleur régionale et départementale. Nous nous sommes donc réunis pour identifier les enjeux régionaux et nos priorités communes.

Sur la base de ces discussions, le questionnaire comprenant une vingtaine de propositions a été édité et mis en ligne avec l'aide de la FUB. Ne restait « plus qu'à » contacter, pour le leur soumettre, les quelques 403 binômes candidats : 134 dans les cantons de Loire Atlantique, Mayenne, Sarthe, Maine et Loire et Vendée, ainsi que les 8 listes candidates aux régionales. Les 25 associations membres se sont ainsi réparti les tâches, Place au Vélo Nantes, mieux doté en salariés, prenant la charge de l'échelon régional, de la Loire Atlantique et se plaçant en appui de Centre Vélo La-Roche-sur-Yon pour la Vendée.

LES COMPÉTENCES DES DÉPARTEMENTS ET DE LA RÉGION : DE NOMBREUX LEVIERS POUR LE VÉLO

C'est un fait encore peu connu mais Régions et Départements ont de nombreuses compétences qui leur permettent d'agir en faveur du vélo :

- coordination des mobilités au côté des intercommunalités (notamment l'emport des

vélos dans les trains et cars régionaux, les stationnements et services pour cyclistes à proximité des gares et arrêts ALEOP, ...) ;

- sensibilisation au vélo dans les lycées et universités ;
- développement de cursus d'étude des métiers du vélo (réparation, fabrication et enseignement du vélo manquent de professionnel.le.s ;
- soutien au velotaf en encourageant les employeurs à accompagner leurs salarié.e.s dans la pratique du vélo ;
- structuration de la filière économique du vélo, de la fabrication à la réparation en passant par la vente et l'apprentissage du vélo ;
- tourisme et donc développement et le bon état des itinéraires de cyclotourisme (rn partage avec les départements).

Les Département, eux, sont surtout connus pour leur gestion de la voirie départementale. Des liaisons cyclables inter-bourgs doivent en effet être mises en place. Mais ils s'occupent également :

- des collègues (ils peuvent donc encourager l'enseignement du vélo) ;
- de l'accompagnement technique et financier auprès des communes, et notamment pour la réalisation d'aménagements cyclables ;
- des solidarités et à ce titre du déploiement de solutions vélo pour les seniors ainsi que pour les personnes en situation de handicap, mais aussi de l'accompagnement des personnes en situation de précarité vers un retour à l'emploi via à la pratique du vélo comme moyen de transport, grâce à des vélo-école adultes.

UN ENGOUEMENT MOINDRE QUE LORS DES MUNICIPALES

Relativement peu de candidat-e-s, malgré les sollicitations, ont répondu au questionnaire : une quinzaine de binômes en Loire Atlantique, autant dans le Maine et Loire, deux dans la Sarthe, cinq en Vendée et aucun dans la Mayenne. Au niveau régional le bilan est aussi en demi-teinte : quatre réponses seulement.

Côté usager-ère on observe pourtant bien une dynamique favorable du vélo et pas seulement dans les grandes villes : la fréquentation des aménagements cyclables début 2021, mesurée partout en France par Vélo et Territoire c'est, par rapport à la même période en 2019, +28% en milieu urbain, +34% en périurbain et +21% en milieu rural !

Les candidat-e-s sont probablement peu conscient-e-s de leurs futures responsabilités et des moyens d'action entre leurs mains (malgré nos explications), la campagne a démarré tard, le contexte sanitaire leur complique la tâche : on est un peu déçu-e-s.

Mais il faut tout de même souligner que, pour les régionales, toutes les listes qualifiées au second tour ont fait part de leurs engagements, et que, pour les départementales nous avons eu dans le 44 et le 49 des retours prometteurs à la fois de la part des principales têtes de liste, et de candidat-e-s moins connu-e-s mais très déterminé-e-s à agir en faveur du vélo !

DES PERSPECTIVES POST-ÉLECTIONS

Quel que soit le bilan définitif de cette campagne, on peut se réjouir de la dynamique de coopération qui a émergé à l'occasion de cette campagne, au sein du Collectif Vélo Pays de la Loire. Nous nous tournons d'ores et déjà vers les sujets brûlants des futurs mandats évoqués plus haut. En particulier la question de l'intermodalité va nécessiter une mobilisation pour demander plus de stationnement, des accès sécurisés aux abords des gares, l'accessibilités des quais et l'augmentation de la possibilité d'emport dans les TER notamment. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe salariée de Place au Vélo si vous-même êtes intéressé-e-s par le sujet !

La marche est encore haute et nécessite une implication accrue des différents échelons territoriaux, alors ensemble, parlons vélo !

Pour consulter les questionnaires et comparer les réponses des candidats, rendez-vous sur <https://elections.parlons-velo.fr/>

FOCUS SUR les autres campagnes menées pour les régionales :

Au niveau national, la FUB s'est associée à la FNAUT et à l'UFC Que Choisir pour réclamer aux candidat-e-s aux régionales une « nouvelle donne » pour les transports : plus de ponctualité, plus de fréquence, la possibilité d'emport des vélos à bord et une tarification solidaire et incitative font partie des points qui ont été portés à l'attention des différentes listes.

Gaëtan



Reportée au 13 septembre 2020, la Préfecture avait donné un avis défavorable à la tenue de Faites du Vélo. Nous communiquions alors « Mais surtout, pas de nostalgie, ni de regret. Nous ne sommes pas un cas isolé et le principe de précaution l'aura emporté. »

Après une année blanche pour Faites du Vélo, Place au Vélo revient avec détermination. Il est temps de vous annoncer que l'édition des 20 ans de Faites du Vélo verra le jour cette année, le dimanche 19 septembre 2021 ! Nous capitalisons sur le travail qui a été fait tout au long de l'année 2020 et vous proposerons une Faites du Vélo « Au fil de l'Erdre » qui s'inscrit dans la semaine de la mobilité.

Pour s'assurer son maintien, une formule plus légère va être travaillée et les nombreuses ani-

mations proposées chaque année vont être réduites. Cette année, il n'y aura pas de pôles d'animations mais des haltes confort. Celles-ci pourront comprendre : un stand restauration, buvette, un stand contrôle technique et des stands focalisant sur le changement de pratique. Dans ce cadre, nous pensons privilégier les animations artistiques ambulantes afin de ne pas créer de phénomène de regroupement et satisfaire ainsi les demandes de protocole sanitaire. De ce fait, nous retrouverons tout de même le côté festif et convivial qui imprègne Faites du Vélo à chaque édition.

APPEL AUX BÉNÉVOLES !

Comme vous le savez, Faites du Vélo ne peut se tenir sans ses bénévoles. Vous êtes essentiel-le-s à la tenue de la journée, tant sur des missions d'ac-

cueil et d'orientation que sur la sécurisation des 15 000 cyclistes qui profitent de cette journée !

L'objectif est bien cette année de permettre à chacun-e impliqué-e de profiter du parcours pendant ½ journée et ainsi limiter les missions bénévoles à une demi-journée au choix : matin ou après-midi.

Nous vous l'avions également promis : les déjeuners seront fournis pour les équipes du matin, avant 13h30 ! Pour les équipes de l'après-midi, on vous fournit le goûter !

- Deux types de postes sont à pourvoir :
- Sur les sites d'animations
- Sur le parcours

Mais la priorité est bien sûr comme d'habitude de la sécurité du parcours ! Merci par avance à chacun-e d'entre vous pour votre mobilisation et votre aide ! N'hésitez pas à vous inscrire en couple, entre amis, en familles, pour vivre une ½ journée sympa tout en aidant le projet !

N'attendez pas, contactez-nous !

Contact téléphonique : 02 40 200 400

Contact mail : c.stocker@placeauvelo-nantes.fr

Clémentine

UN COLLECTIF DE 25 ASSOCIATIONS PRO-VÉLO EST NÉ EN PAYS DE LA LOIRE, PORTÉ PAR PLACE AU VÉLO NANTES

En janvier 2021, après deux mois de travail, un collectif de 25 associations pro-vélos s'est créé, représentant plus de 6 000 cyclistes : 12 en Loire-Atlantique, 6 en Maine et Loire, 4 en Mayenne, 2 en Sarthe & 2 en Vendée, reflétant une couverture inégale des territoires.

A l'origine de ce réseau, un constat partagé : le vélo constitue un moyen de déplacement alternatif à la voiture complémentaire des transports en commun et des modes actifs, particulièrement la marche. Le vélo est un moyen de déplacement efficace et peu coûteux, bon pour la santé et l'environnement, qui favorise le lien social, l'emploi, l'attractivité et le dynamisme économique des territoires tout en contribuant à une amélioration du cadre de vie.

Le Collectif Vélo Pays de la Loire portera une voix vélo puissante et unifiée dans la région des Pays de la Loire afin que chaque habitant-e puisse se déplacer de manière sûre, efficace et confortable à vélo.

Afin d'atteindre cet objectif, il se mobilise autour des priorités suivantes :

- Institutionnaliser le dialogue autour du vélo,
- Créer un réseau cyclable de qualité, continu, et confortable,

- Construire une région Pays de la Loire cyclable au bénéfice de tous et toutes,
- Développer les services vélo,
- Développer le stationnement vélo sécurisé et lutter contre le vol,
- Mettre le vélo à la portée de toutes et tous,
- Favoriser l'intermodalité entre le vélo et les transports en commun,
- Développer une culture vélo,
- Décliner régionalement les projets et campagnes FUB,
- Appuyer le développement des associations locales,
- Dialoguer sur les liaisons inter-régionales, particulièrement ferroviaires et véloroutes notamment longeant les cours d'eau.

Nous avons construit un plaidoyer pour Parlons vélo régional et départemental, disponible très prochainement.

Par ailleurs, des actions de formations et de soutiens sont en œuvre depuis 6 mois, afin d'appuyer les associations dans leurs actions, tant sur leur organisation (rédaction de statuts, mobilisation d'adhérent-e-s), que sur le déve-

loppement de services vélos (déploiement du savoir rouler, encadrement de sorties vélo, ...) ou encore l'organisation du plaidoyer auprès de leur commune, pour faire vivre le vélo dans toute la région.

Un programme régional Mai à Vélo a également été édité, valorisant 28 actions sur tout le territoire, afin de permettre à chacun-e de découvrir le vélo et inciter au changement de comportements en termes de mobilité.

Annie-Claude est devenue la porte-parole régionale, Gaëtan et Fanny se mobilisent en force, appuyés par le pôle éducation mobilité vélo et le pôle événementiels pour certains aspects.

Pour retrouver la liste des signataires (un site dédié verra prochainement le jour) : <https://placeauvelo-nantes.fr/creation-dun-collectif-velo-pays-de-la-loire/>

Contact : collectifvelopdl@placeauvelo-nantes.fr



AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Voici quelques actualités d'aménagements cyclables : améliorations demandées, rencontres avec les techniciens de Nantes métropole, progrès ou impatiences, Nantes et les communes alentour, ce ne sont que quelques exemples

AXE CYCLABLE LE LONG DE L'ERDRE À AMÉLIORER.

Suite à nos demandes d'amélioration, une rencontre avec les techniciens de Nantes métropole sur le terrain a permis de dresser une longue liste de modifications à apporter entre Pont Morand et Pont de la Motte Rouge : poursuivre la piste cyclable jusqu'au pont Morand, élargir l'entrée (2m) de la piste cyclable quai Henri Barbusse, créer une vraie piste sur la place Waldeck Rousseau...entre autre.

TRAVAUX DANGEREUX ROUTE DE STE LUCE.



Le chantier immobilier supprime la bande cyclable sans aucune sécurité pour les nombreux cyclistes. Notre mobilisation a permis la pose des panneaux « attention danger » et est prévu l'aménagement d'une bande cyclable protégée par des balises qui tarde à se concrétiser. Négociation entre pôle et constructeur, appui des élus. Nous en attendons des mesures plus générales lors de travaux sur la chaussée.

BOUGUENAI, ENFIN LA PISTE SÉCURISÉE

La nouvelle piste le long du port entre Trentemoult et Bouguenais est en voie d'achèvement...cela évitera de croiser la route de Pornic et ses bretelles dangereuses du périph. Nous demandons une attention particulière aux priorités cyclables et aux niveaux « 0 ». Les poids lourds y sont nombreux !

VOIE MÉDIANE ILE DE NANTES VEIL-HALIMI : CONCERTATION À AMÉLIORER



Après un manque de concertation et d'information sur la nouvelle voie qui ouvre le 10 mai, nous avons fait un point sur site avec les élus, les services de la métropole et la Samoa. Sur la partie Nord, où la largeur est importante, nous demandons une séparation claire entre cyclistes et piétons. Le giratoire à suivre n'a pas les dispositions à la Hollandaise que nous espérons pour les nouveaux aménagements...dommage. Nous insistons pour un niveau « 0 » lors des traversées de chaussée. Dans la partie Est Ouest, la largeur de la piste bidirectionnelle diminue jusqu'à devenir étroite pour une voie verte en s'approchant du boulevard Gustave Roch, à peine 3 m ! Il y a des limites de chantier qui bougeront tout au long des constructions à venir dans les prochaines années. Toutefois, la piste est bien protégée des voitures et poids lourds par une ligne continue de cubes lego en béton. Nous remarquons aussi la nécessité de bien guider les cyclistes par une signalétique claire à l'entrée Est de cette voie...La concertation sera constructive si elle bien menée en amont et tout au long des évolutions.



La piste cyclable bidirectionnelle annoncée est vraiment trop étroite pour un nouvel aménagement emblématique dans un no mans land. Par ailleurs, nous demandons des priorités cyclables, des niveaux « 0 », et des différences claires avec les aménagements piétons. Cela doit être exemplaire.

STATIONNEMENTS EN ÉPI. C'EST POUR QUAND ?



Le danger est permanent avec les nombreux stationnements en épi sur les boulevards. Nos demandes répétées sont toujours d'actualité aussi bien pour les cyclistes que pour les piétons souvent gênés sur les trottoirs.

RUE DU FRÈRE LOUIS, C'EST CHAUD !

Depuis des années, nous alertons sur le manque de sécurité des cyclistes. Les travaux immobiliers importants de la Persagotière entraînent des modifications de circulation. Nous souhaitons l'arrêt du trafic automobile de transit vers le parking Pirmil, le double sens cyclable sécurisé, une vélorue bien adaptée. Les réflexions se poursuivent.

LA CHAPELLE SUR ERDRE, GESVRINE

L'aménagement provisoire ne satisfait pas les cyclistes avec les chicanes en montant rue Arago. Nous attendons une évaluation partagée et des modifications.

LA CHAPELLE, D 69

La route de la Chapelle sur Erdre au nord du centre de détention va être aménagée avec une piste bidirectionnelle en plusieurs phases, les viaducs y compris. Dans ce premier temps, c'est le nord du Gesvres qui est en cours de réalisation. L'échange avec les techniciens a permis de clarifier certaines incompréhensions du tracé.

ORVAULT, AV FÉLIX VINCENT

Une commission municipale « mobilité » se met en place après un premier travail partagé avec plusieurs adhérents de PAV et habitants. Si les rues de la Bugallière et Léon Gaumont vont bénéficier d'aménagement cyclable, ainsi que la suppression des stops pour cyclistes de la rue de Nantes, nous attendons plus de sécurité sur l'avenue Félix Vincent très circulée.

REZÉ, AV DE LA LIBÉRATION

Des potelets tout noirs, pas de distinction entre voie piétonne et voie cyclable, des picto vélo mal placés...après visite de terrain avec les techniciens, cela devrait bouger... L'action municipale sur la ville apaisée pour les cyclistes est suivie par plusieurs adhérents de PAV.

ST SÉBASTIEN, RUE JEAN MERMOZ

L'aménagement d'un Chaussidou avec chicane et by-pass n'est pas du goût des riverains. Les discussions ont été rudes sur le terrain ! Nous demandons un aménagement de sécurité pour les cyclistes de plus en plus nombreux et un ralentissement réel des voitures. Loic représente PAV au comité municipal sur la mobilité.

SAINTE LUCE-THOUARÉ, LIAISON À RÉNOVER

La liaison est très mauvaise, côté sud le long de cette route. Revêtement dégradé, bitume seulement devant les garages, traversée de giratoire mal équipée, cette piste est complètement à revoir ! Pascal suivra pour PAV le comité municipal des déplacements doux.

CARQUEFOU RUE DE LA MAINGUAIS À AMÉNAGER D'URGENCE

Les aménagements se poursuivent en lien avec la commission municipale sur les mobilités à Carquefou. Nombreux projets avenue des Villages, rue Harrouis, rue Jean XXIII, giratoire d'Eersel, signalétique vers la Loire à vélo...nous espérons fortement voir la rue de la Mainguais prise en compte avec ses poids lourds et sa grande circulation automobile.

PONT DE MAUVES

Les passerelles en encorbellement sécurisent les cyclistes et les piétons. Après le travail avec les techniciens, nous attendons des améliorations sous le pont, côté nord pour les pavés inconfortables, le bord de Loire. De plus la réinsertion après le pont n'est vraiment pas facilitée comme le montre la photo.

RUE DE KOUFRA, ENTRÉE LISIBLE.
L'entrée de la piste cyclable longtemps illisible au niveau du boulevard Jules Verne, après bien des rappels, est maintenant claire et facilement accessible. Et les continuités cyclables le long des chicanes sont maintenant beaucoup plus sécurisantes. Bon exemple à suivre.

RUE HECTOR BERLIOZ

C'est une rue où règne un trafic de transit dangereux, vitesse élevée, voitures rasantes, traversées piétonnes difficiles pour les élèves ; nous demandons des mesures d'apaisement pour les cyclistes et les piétons.

COLLECTIF TRANSPORT, PREMIÈRE PIERRE.

Place au vélo participe au « Collectif transport » qui réunit plusieurs associations nantaises. C'est pourquoi, nous étions là pour la pose de la première pierre d'une « éventuelle » gare pour le futur CHU. L'intérêt de garder des voies ferroviaires permettrait des liaisons plus faciles et nombreuses sur l'agglo avec le rail

GARE SNCF : NOMBREUX MANQUES



Un nouveau parking couvert pour les cyclistes ouvre bientôt gare Nord, c'est un progrès. Mais il ne peut pas cacher les nombreux manques relevés par les cyclistes voyageurs. Accès aux quais 6, 7, 8 et 9 très difficiles avec des goulottes mal placées pour les vélos chargés de sacoches ; mezzanine inaccessible par les ascenseurs ; manque d'information pour trouver les parkings vélo et les pistes cyclables ; manque de stationnement sécurisé du côté Sud, etc...nous demandons une rencontre avec tous les acteurs de la gare et des solutions rapides pour les utilisateurs de la Loire au vélo comme pour les vélotafteurs quotidiens.

TRAVAUX SUR TROTTOIRS : ATTENTION AUX PIÉTONS ET CYCLISTES

De nombreux chantiers immobiliers occupent les trottoirs sans aménager correctement les cheminements piétons (bd des Anglais, bd des Belges...). Problèmes pour les piétons qui se reportent sur les bandes cyclables ! Nous engageons un travail commun avec les associations de piétons pour une meilleure prise en compte de leurs besoins et une cohabitation respectueuse et réciproque avec les cyclistes. Il y a du boulot !

QUAI LÉON SÉCHER : CHANGEMENTS EN VUE

Ce quai le long de la Sèvre ne permet pas aux piétons et cyclistes aux heures de circulation importante de se déplacer tranquillement. Plusieurs projets et rencontres vont se concrétiser pour protéger les piétons, réduire la place des voitures qui iront en sens unique tout en permettant aux cyclistes le double sens cyclable.

Aménagements tactiques : QUAI DE LA FOSSE.

La réduction de voie auto aide à faire diminuer le nombre de voitures et redonne de la place au vélo. Il reste à améliorer la réinsertion des cyclistes au niveau de la Maison de la mer...en attendant de grands changements sur le quai de la Fosse.

VÉLORUE PLÉBISCITÉE



Les aménagements tactiques sont en cours d'être pérennisés. Nous demandons à ce que la rue d'Allonville, plébiscitée par les cyclistes, soit un exemple à reprendre avec les changements nécessaires de plan de circulation.

PONT ST MIHIEL À RENDRE AUX DÉPLACEMENTS ACTIFS

Au vu du nombre très important de piétons et de cyclistes qui empruntent le pont ou qui traversent de chaque côté et du faible trafic de voitures, nous redemandons de repasser le pont en zone piétonne et cyclable de façon permanente. Des modifications vont avoir lieu prochainement.



Daniel

CORONAPISTES : L'ENQUÊTE DE PLACE AU VÉLO

Suite à la mise en place, au moment du premier déconfinement, d'une première puis d'une seconde vague d'aménagements temporaires (totalisant dans la métropole un linéaire cyclable de qualité variable d'environ 22km répartis sur une trentaine de sites), Place au Vélo a mené l'enquête pour faire le point. Cet état des lieux (disponible sur le site de l'association) fait le point sur les points forts mais aussi sur les nombreuses améliorations attendues après quelques mois d'usage.

Les « coronapistes » sont devenues « aménagements transitoires », puisque, suivant la stratégie d'un urbanisme dit « tactique », elles sont rapidement devenues des aménagement-tests, destinés à évoluer en fonction des retours d'expérience.

Piétonisation de certaines rues, limitation de vitesse généralisée à 30km/h, création ou élargissement de voies cyclables, signalisation au sol, création de Zones de rencontre ou de chausseidou... la nature et la qualité de réalisation des différentes propositions de la métropole sont variables, et il était nécessaire de faire le point pour ne pas tout rejeter en bloc ni se satisfaire de ce qui avait été fait sans envisager d'amélioration.

A partir d'une enquête auprès de 391 cyclistes pour documenter leur ressenti à l'usage de ces nouveaux aménagements, nous avons émis un diagnostic et des préconisations permettant de les faire évoluer pour plus de cyclabilité. Ce rapport est disponible sur le site de l'association et a été remis à Nantes Métropole.

En moyenne, les avis exprimés dans l'enquête étaient à 91% favorable à une pérennisation, mais avec de nombreuses demandes d'évolution. Quelques conclusions importantes peuvent notamment être citées :

- On note le succès de la vélorue d'Allonville, qui a apaisé cette zone et amélioré la cyclabilité des lieux.
- Concernant des aménagements controversés comme le couloir vélo-bus du quai de la Fosse ou le traitement de la rue Paul Bellamy, le besoin indéniable d'un autre aménagement (ou

d'un itinéraire bis) séparé des autres modes est apparu comme une évidence, sans pour autant effacer les améliorations que constituent ces propositions pour les cyclistes le plus à l'aise dans le trafic général.

- Les piétonnisation sont saluées, avec un accent à mettre sur la sensibilisation et le respect mutuel. Elles constituent un élément indispensable pour rendre la ville vivable et vivante, notamment en révisant de facto le plan de circulation pour éviter que les quartiers d'habitation ne soient utilisés comme des raccourcis. C'est le cas en particulier du pont St Mihiel.
- En revanche les zones de rencontre n'ont pas été mises en œuvre de manière satisfaisante : rien dans l'aménagement proposé de ces rues ne permet vraiment de faire comprendre que l'allure est limitée à 20km/h, que les piétons ont la possibilité de se déplacer sur la chaussée et que les cyclistes sont autorisés à évoluer en double-sens !
- Les bandes cyclables bidirectionnelles posent intrinsèquement un problème à leur entrée et à leur sortie, il est nécessaire de les compléter par un axe situé de l'autre côté de la chaussée.
- Le respect du code de la route et des aménagements proposés nécessite une véritable action de communication et de sensibilisation, une signalisation claire et renforcée, mais aussi, le cas échéant, des contrôles et de la verbalisation. C'est particulièrement le cas pour

le respect de la limitation généralisée à 30, le respect des zones de rencontre, de la priorité des cyclistes et du sens de circulation dans les vélorues, des couloirs de vélo-bus, et face au stationnement illégal sur les voies cyclables.

- L'élargissement d'un certain nombre de bandes ou pistes cyclables, notamment rue de Strasbourg ou sur les ponts sont des avancées décisives, mais la séparation physique du reste du trafic reste nécessaire pour permettre à toutes et tous de se déplacer en sécurité.

La publication de ce rapport n'aurait pas été possible sans les adhérent·e·s qui ont répondu à cette enquête et soutenu sa diffusion. Il faut souligner et remercier, tout particulièrement, les bénévoles qui ont donné de leur temps, partagé leur expérience et accompagné le travail de construction de l'enquête, de traitement et d'analyse, et notamment : Daniel Daoulas, Yves Pasteur, Loïc Civel et Pierre Hervé, qui ont largement participé à l'analyse des résultats de l'enquête et à la construction ce rapport. Merci également à Jérémy Varennes Schmitt, Maryvonne Dejeammes, Michel Beaumont, Karim Benferchiche, Thomas Lacour, Jean-Michel Vienne... qui ont contribué à nourrir la réflexion et à analyser les situations étudiées.

Pour retrouver le rapport et sa synthèse, rendez-vous sur <https://placeauvelo-nantes.fr/rapport-amenagements-cyclables-temporaires-a-91-favorables-a-la-pérennisation/>

Gaëtan



Retrouvez-nous au local tous les jeudis

de 17h à 20h 1, rue d'Auvours à Nantes

02 40 200 400

et aussi sur internet www.placeauvelo-nantes.fr

Écrivez-nous à nantes@fub.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

www.facebook.com/placeauvelonantes

@PAVelo_Nantes

#PAVNantes

#FêteVéloNantes

La Bicyc' Lettre est éditée par Place au Vélo Nantes, 1 rue d'Auvours 44000 Nantes • tél : 02 40 200 400

• Contact : nantes@fub.fr • Internet : www.placeauvelo-nantes.fr • Directrice de la publication :

Annie-Claude Thiolat • Rédactrice en chef : Françoise Badouël, Enzo Mailhos • Design graphique et réalisation : Sapristi, c'est bien vu! 06 10 28 03 29 • Impression : Offset5 02 51 94 79 14 • N° ISSN : 2106-7120 • Ce numéro a été tiré à 500 exemplaires. Revue périodique, 4 numéros par an • Ont participé à ce numéro : Françoise Badouël, Daniel Daoulas, Fanny Derenne-Cariou, Gaëtan Hugué, Enzo Mailhos, Clémentine Stocker, Annie-Claude Thiolat • Photos : Daniel Daoulas, Communication FUB